



## Appel aux dons : les Brayauds ont besoin de vous !

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre et développer nos activités, **notamment depuis la disparition des Contrats Aidés qui met en péril l'avenir de notre projet associatif**. Pour ce faire, si vous êtes imposables, vous pouvez considérablement nous aider en faisant un don déductible des impôts, qui vous offrira les mêmes avantages que la carte d'adhérent. La loi vous permet en effet, si vous nous faites un don, de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

**Qu'est-ce que cela signifie ? Un don de 104 € = une dépense réelle de 35 €**

Si vous êtes imposables, au lieu d'adhérer, vous pouvez nous donner 104 € et obtenir un remboursement de 66%, soit 69 €, grâce au reçu fiscal que nous vous remettons. Au final, vous aurez donc dépensé 35 €, soit le prix de l'adhésion, et vous disposerez d'une carte de donateur qui vous confèrera exactement les mêmes avantages que les adhérents... et au passage vous aurez aidé les Brayauds à pérenniser leurs activités !

**Vous souhaitez faire un don supérieur à 104 € ? C'est possible ! Peu importe le montant versé, le régime fiscal vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la somme concernée. Possibilité de paiement sur l'année en plusieurs fois.**

**Les Brayauds vous remercient pour votre soutien !**

### **Bulletin de don**

À renvoyer à : Les Brayauds-CDMDT 63, 40 rue de la République, 63200 Saint-Bonnet-près-Riom

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE :

.....  
.....  
.....

TEL ..... MAIL .....

Je joins un chèque de ..... euros  
(à libeller à l'ordre de "Les Brayauds - CDMDT63")

Fait le ..... À .....

Signature :

.....